

SURNOMBRES

	stage semestriel	stage annuel
non validé	absent plus de 2 mois - stage semestriel supplémentaire à effectuer	absent plus de 8 mois - stage annuel supplémentaire à effectuer
validé	4 mois de présence - moins de 2 mois d'absence	8 mois de présence - moins de 4 mois d'absence
stage non validé - 1 semestre à refaire pour validation	non concerné	plus de 4 mois et moins de 8 mois d'absence